

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE
CONTRAT : HA RCP0239036**

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : CAIRN EXPE
54 CHEMIN DU MONT GROS BAT B
06300 NICE

Assuré : CAIRN EXPE
54 CHEMIN DU MONT GROS BAT B
06300 NICE

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
Métiers du conseil en entreprise

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

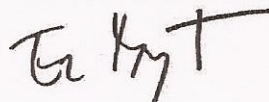
L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :
Conseil en stratégie, organisation, développement et management d'entreprises; Formation; Conseil en marketing; Conseil en qualité et/ou en certification; Conseil en développement personnel / Coaching

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 01 Septembre 2014 au 31 Août 2015.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières (établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance), des Conditions Générales N° RC1006 et du(des) modules(s) n° MAN0407 "Assurances Professionnelles by Hiscox - Métiers du conseil en entreprise" et n° RJP1006.

Fait à Paris, le 03/09/2014
Pour les Assureurs



03/09/2014 17:08
RCP0239036

TABLEAU DES GARANTIES
Métiers du conseil en entreprise
HA RCP0239036

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
--

(Les garanties s'appliquent par sinistre et par année d'assurance.)

- Etendue des garanties	200 000,00 Euros
Dont :	
- Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	200 000,00 Euros

RECOURS JURIDIQUES PROFESSIONNELS
--

- Par année d'assurance	20 000,00 Euros
- Par litige	10 000,00 Euros

03/09/2014 17:08
RCP0239036